



Contrat de séjour

Entre le sarl << *Be at home* >> d'une part, représenté par Mme SIMON-BOT Adriana,
 Auberge du Gorée 56650 Inzinzac Lochrist ☎ 02 97 36 08 08
 adresse mail : be-at-home@orange.fr
 site : www.be-at-home.fr

et (nom du groupe) :représenté par
 Adresse :
 Code Postal /Ville :

☎ ① Portable..... adresse mail :

Il a été convenu ce qui suit :

Vous occuperez et habiterez les lieux avec un groupe depersonnes.
Pendant la période du.....au..... soitnuits.
 de.....heure → → → à.....heure

<< *Be at home* >> vous accueille et fournit les prestations suivantes :

PRESTATIONS	<u>Prix unitaire X nombre pers X nombre nuits = Prix total</u>
--------------------	--

Hébergement (piscine inclus)	:
en gestion libre	:
Inclus un réduction de.....% par rapport au tarif unitaire de base-groupe		

Hébergement supplémentaire	:
Autres prestations	:

Sous total TTC :

TVA 10% :
 Total HT :

Draps : inclus 7€50 lit double
 5€50 lit simple / non inclus :X.....

Apporter vos serviette de bains (non fournis)

Forfait sauna / tarif de groupe	:
Nettoyage	:	par vous même : oui / non OU inclus pour.....

Total TTC de votre séjour :

- Nous avons reçu un chèque d'acompte de :
- Nous vous demandons d'envoyer un chèque d'acompte de : SOUS
- Veuillez trouver ci-joint un chèque d'acompte de :€ correspondant à 40% du prix total du séjour.
Avant le.....
Encaissé vers le.....
- Un chèque de caution de 200€ est également demandé
 chèque n°.....non encaissé pour l'instant
 (lave vaisselle / nettoyage / piscine)

Je soussigné(e) déclare avoir pris connaissance
 des conditions générales au verso.

M/Mme/Mlle.....
 Fait a :le.....
Signature :
 Responsable groupe
 CACHET

Mme SIMON BOT Adriana
 fait à :le.....
Signature :
 Gérante
 CACHET

CONDITIONS GÉNÉRALES

Sarl »Be at home » est un lieu de séjour touristique.

Un ensemble de 3 bâtiments, 2 avec les chambres (18 et 14 places) et un 3eme bâtiment avec salle /salon / cuisine / piscine d'intérieur chauffée & sauna.

Les personnes hébergées ont à leur disposition les différentes parties communes.

L'utilisation du sauna n'est pas incluse dans le tarif.

Les gérants Mme et M Simon, présents sur place, restent responsables des lieux.

Le jour de votre arrivée vous pouvez en général disposer de votre chambre à partir de 11h / 14h.

Le jour de votre départ les chambres doivent être libérées vers 11h / 14h / 15h / 16h

Pour les parties communes les horaires sont modifiés à la demande si cela est possible / possible jusqu'à **17 heure maxi !**

La piscine est à votre disposition entre 9h et 20h

En dehors ces horaires l'espace piscine est fermé !

Voire avenant contrat pour les consignes de la piscine.

Le sauna : pour pouvoir développer un climat agréable dans la cabine un temps de chauffe de 20 min. est à prévoir avant l'utilisation. *L'utilisation du sauna n'est pas incluse dans le tarif.*

En cas de visite de personnes non hébergées à « Be at home » nous vous demandons de nous le signaler et en cas de grand nombre (à partir de 5 pers.) une participation au frais sera demandée.

Après 23h nous vous demandons de respecter le cadre tranquille dans lequel se trouve le gîte « Be at home ».

Musique/l'utilisation d'une sono de taille moyen est possible à l'intérieur de la salle sans oublier le voisinage !

Feu artificiel - Lanternes - Lâcher de ballons sont IMPOSSIBLE par ici .

En cas de perte, détérioration ou mauvaise utilisation des équipements, la SARL « Be at home » facturera le montant nécessaire à leur renouvellement **(chèque de caution)**

Une consommation excessive d'électricité avec le lave-vaisselle est facturé à 20€.

Le nettoyage est à votre charge..... si jugé nécessaire par la gérante ou souhaité par vous-même ; des frais de nettoyage seront facturés allant de 30 à 145€. **(chèque de caution)**

◆ « Be at home » fournit : liquide vaisselle / papier toilette / torchons / produits de nettoyage / filtres à café

Réservation : votre réservation n'est définitive qu'après signature et retour du présent contrat, après l'avoir complété, accompagné du montant de l'acompte demandé. Ceci avant le.....

Règlement par chèque bancaire ou postal, à l'ordre de : sarl « BE AT HOME »

Règlement du solde : le solde doit être réglé pendant votre séjour.

Avec un règlement par Chèques Vacances :

à partir de 300€ - une majoration de **2%** du montant réglé par CV sera ajouter !

Modification de votre part : en cas de désistement au delà de 10% du nombre prévu ; 50% de la prestation sera facturé, par personne manquante. Condition non valable en cas de forfait de groupe.

Annulation de notre part : le sarl « Be at home » peut annuler un séjour pour des raisons de force majeures.

Cette annulation ne peut intervenir moins de 14 jours avant la date prévue du début de séjour.

Annulation de votre part

entre 6 mois et 2 mois	: 40% du montant dû
entre 2 mois et 15 jours	: 50% du montant dû
entre 15 jours et 48 heures	: 75% du montant dû
à moins de 48 heures	: 100% du montant dû



Avenant contrat

Pour info

Consignes précises pour l'utilisation de l'espace piscine :

Uniquement possible en journée entre 9h et 20h

Pour des raisons d'hygiène, de sécurité (surtout si enfants présents) pour le respect du lieu, le gestion de l'eau, l'électricité, le degré d'humidité et par rapport à notre engagement vis à vis la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

Nous souhaitons garder l'espace piscine en bon état et vous demandons :

- ✓ De prendre soin en manœuvrant la bâche et de refermer celle-ci pendant une période de non utilisation de l'eau (pour que la température reste à 28°)
- chauffer 40M³ d'eau prend 1 journée par degré de chauffage ! -
En été : moins d'évaporation avec la bâche refermée
- ✓ Pendant les mois d'hiver maxi 3h par séance.....en été maxi 5h
- ✓ Très bien racler l'eau (ne pas remettre dans la piscine !) pendant /après chaque utilisation !
- ✓ Faire attention que les enfants n'urinent pas dans l'eau et ne mordent pas dans 'les frites'
- ✓ Si vous sortez dehors, utiliser le petit pediluve bleu en rentrant.
- ✓ Éteindre toutes les lumières après chaque utilisation.

- ✓ Fermer et vérifier les portes coulissantes pour qu'elles soient bien fermées en partant de l'espace piscine ! (surtout si enfants)

- ✓ Nous nettoyons tous les soirs l'espace piscine.....Merci de respecter l'heure de fermeture afin que la piscine soit libérée pour 20H
- ✓ Location week-end ; le dimanche fermeture à 16h

- ✓ De nous signaler si quelque chose est abîmée ou cassée pendant l'utilisation et de régler la réparation en conséquence.

- ✓ De suivre également les consignes affichées à l'intérieur de l'espace piscine (prendre une douche, pas d'enfants tout seul dans l'espace, interdiction de plonger)

- ✓ Bien que nous avons longtemps fonctionner sans, aujourd'hui nous vous demandons un chèque de caution de 200€